Le maire de Courcouronnes (91) proteste contre la libération d'une bande de délinquants

29/12/2010 à 12h12
Lu sur le blogue de Stéphane Beaudet, maire de Courcouronnes :

A désespérer !!!

Allez, pour utiliser quelques lieux communs, disons que ce n'est guère la trêve des confiseurs pour tout le monde, ou plutôt que l'année se termine pour certains, connards comme victimes, comme elle avait commencé ! Et c'est bien là le plus désespérant !

Bref, en janvier dernier, la bande dite "de Renoir" avait fait parler d'elle avec agression, vols et arrestations puis… libération ! Ces crétins auront ensuite autant pourri le quartier l'année durant qu'animé mon blog ; et oui, pour les fidèles, je parle toujours des mêmes zouaves ! Arrêtés pour certains des dizaines de fois au cours de 2010 pour agressions donc, braquages (si si !), trafics et reventes (ils ont même avoué devant le tribunal), ilms auront quasiment toujours fini en liberté à leur grande joie et au grand dam de pauvres habitants qui ne cherchent même plus à comprendre et, peu à peu, feront sans doute en partie de 2012 un de ces avertissements dont les politiques ne tirent les conséquences que 5 bonnes minutes devant les médias !

Or donc, ces abrutis ont profité du calme apparent des vacances pour recommencer leurs affaires !

Samedi 25 décembre vers 22H30, un des leurs s'est présenté à la pizzeria de la place, en état d'ébriété, et a demandé une

pizza gratuite. Celui-ci ayant déjà une dette, l'employé a justement refusé de lui avancer. En représailles, et accompagné de quelques-uns de ses amis, ils se sont emparés de barres de fer et ont commencer par dégrader un véhicule de livraison de la-dite pizzeria plus le véhicule personnel de la femme du gérant, c'est plus drôle !!!

Vers 00H15, à la fermeture de la pizzeria, ces mêmes individus ont agressé au couteau (oui, au couteau !!!) le gérant de la pizzeria au niveau de la rue Visconti.
Pendant l'agression, notre gus du départ, formellement identifié, a porté des coups de couteau au gérant qui a été touché au thorax et aux poumons. Involontairement, cet abruti a même blessé un de ses potes au niveau du cou (3 points de suture).

Suite à l'intervention de la Police Nationale, trois participants ont été interpellés et placés en garde à vue ; les autres s'étant enfuis.

Et ben vous savez quoi ? A l'issue de cette garde à vue, le parquet a décidé de reclasser l'affaire en violences simples, de laisser libre les mis en cause sans aucune mesure de contrôle judiciaire, ni interdiction d'entrée en contact avec la victime, ce qui leur laisse le champ libre pour aller exercer des pressions sur la victime afin qu'il abandonne les poursuites. L'affaire se poursuit quant à elle en enquête préliminaire, ce qui veut dire qu'ils seront convoqués ultérieurement au tribunal mais qu'aucune date n'a été arrêtée à ce jour. Bref, comme d'hab, à la fête des poules !!!

Même si le sens des responsabilités qui sied à mes fonctions devrait me l'interdire, je suis obligé de crier une fois de plus que le jour où il y aura un drame, soit de la part de ces trous du cul dangereux, soit d'un habitant excédé qui ira trop loin, je saurai crier aussi fort et publiquement qui je montre du doigt en tant que responsable !

Une honte de plus qui, en guise de bilan 2010, montre qu’en la matière, cette année n’aura rien changé !

Toujours à gerber, ce qui devait être mon titre de janvier… il y a12 mois !

(merci à Moskow)